



29/05/2026

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL DES SAGES

Mardi 2 juin 2026 à 14h, le nouveau Conseil des Sages de Montivilliers tiendra sa séance d'installation à l'Hôtel de Ville. Cette instance consultative, composée de 24 membres bénévoles (12 femmes et 12 hommes), entamera ainsi un nouveau mandat placé sous le signe de la participation citoyenne et du dialogue avec les habitants.

Créé en 2024, le Conseil des Sages permet aux Montivillonnaises et aux Montivillonnais de plus de 55 ans de mettre leur expérience, leurs compétences et leur connaissance du territoire au service de l'intérêt général. Espace de réflexion et de concertation, il apporte un regard citoyen sur les projets de la Ville.

Le précédent Conseil des Sages a notamment participé à l'élaboration de la charte de l'urbanisme et a contribué aux démarches ayant permis à Montivilliers d'obtenir la reconnaissance de « Ville amie des aînés ».

À la suite de l'appel à candidatures lancé du 30 mars au 30 avril dernier, 24 habitants ont été retenus pour composer cette nouvelle assemblée, dans le respect de la parité entre les femmes et les hommes.

La séance d'installation sera l'occasion pour les nouveaux membres de faire connaissance, de découvrir le fonctionnement de l'instance et d'échanger sur les premières thématiques de travail qui rythmeront ce nouveau mandat.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr